
Communauté de communes
SUD ESTUAIRE

Commune
de SAINT-BREVIN-LES-PINS
Plan local d'urbanisme

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que, par arrêté n° 2021-007 du 7 avril 2021, le président de la communauté de communes du Sud Estuaire a prescrit le lancement d'une procédure de modification simplifiée n° 7 du PLU de SAINT-BREVIN-LES-PINS. En complément, par délibération n° 2021-139 du 15 avril 2021, le conseil communautaire a défini les modalités de concertation.

Les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée 7 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins ont été définies par délibération du conseil communautaire du 16 juin 2022. Les modalités de mise à disposition du dossier sont les suivantes :

- mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 7 accompagné de l'exposé des motifs et le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé. Ces documents seront déposés à l'hôtel de ville de Saint-Brevin-les-Pins pendant un mois, du lundi 5 septembre 2022 au vendredi 7 octobre 2022 inclus, et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour que le public puisse en prendre connaissance et y consigner ses éventuelles observations.

- le public pourra également déposer ses observations à l'adresse électronique suivante :

consultation.publique@cc-sudestuaire.fr

- mise en ligne du dossier sur les sites internet de la communauté de communes Sud Estuaire et de la commune :

www.cc-sudestuaire.fr

et

www.saintbrevin.fr

Communauté de communes
SUD ESTUAIRE

Commune
de SAINT-BREVIN-LES-PINS
Modification n° 9
du Plan local d'urbanisme

AVIS

Le public est informé que, par délibération du conseil communautaire du 16 juin 2022, la communauté de communes Sud Estuaire a prescrit une procédure de modification n° 9 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins et a défini les modalités de concertation avec le public. Le projet sera consultable en mairie de Saint-Brevin-les-Pins aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de la communauté de communes Sud Estuaire (www.cc-sudestuaire.fr) et de la commune de Saint-Brevin-les-Pins (www.saint-brevin.fr). Le public pourra déposer ses observations sur un registre papier ouvert en mairie, ainsi que par mail à l'adresse électronique :

concertation@cc-sudestuaire.fr

La concertation préalable est engagée à compter du 23 juin 2022 et pour la durée nécessaire à l'avancée du projet. Le dossier sera alimenté en fonction de l'avancement des études. Le projet de modification n° 9 du PLU de Saint-Brevin-les-Pins est engagé afin d'ouvrir à l'urbanisation le secteur de la Guerche Nord-Est, et de faire évoluer l'OAP n° 9 du PLU. L'ouverture à l'urbanisation de ce secteur facilitera l'atteinte des objectifs de production de logements de la commune.